

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

PROTECT FINANCE

41, petite voie des fontaines
94150 RUNGIS
RCS CRETEIL N° : 808 451 330
APE N° : 6619B



PROTECT FINANCE

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller **CIF (Conseiller en Investissement Financiers)** est enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17, Place de la Bourse 75082 – PARIS cedex 02 (www.amf-france.org)

Votre conseiller est également enregistré comme **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)** et **IAS (Intermédiaire en Assurance)** en tant que courtier, ces activités sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution adresse courrier : ACPR, 4 Place de Budapest - 7436 PARIS cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr)

Il y est enregistré sous le numéro ANACOFI-CIF N° : E008160

Il est par ailleurs Courtier en assurance, et Courtier en opération de banque et service de paiement N° ORIAS : 15 000 962 Courtier type B (www.orias.fr/welcome).

Intermédiaire Agent immobilier carte de transaction N°CPI 9401 2018 000 035 799 délivrée par la CCI de Paris Ile de France

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : CGPA / Numéro de polices : RCPIP0416			
Le montant varie selon l'activité - indemnisation par sinistre et par année			
IAS	5 325 000 €	IOBSP	5 325 000 €
IMMO	1 598 000 €	CIF	2 130 000 € / ans

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

Rappel RGPD : Les informations recueillies par PROTECT FINANCE sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable des traitements Simon FEURPRIER pour une finalité d'étude patrimoniale et de conseil en instrument financier. Seules les personnes habilitées au sein de PROTECT FINANCE ont un droit d'accès.

Elles sont conservées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation ou la clôture des comptes, et pendant 10 ans dans le cadre d'une opération impliquant le statut d'agent immobilier (Loi Hoguet).

Conformément à la loi "informatique et liberté", vous pouvez exercer votre droit d'accès, droit d'opposition et de portabilité aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Simon FEURPRIER, Tel : 06 83 01 17 21 ou mail : contact@protect-finance.com. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

PARTENAIRES COMPAGNIES ET FOURNISSEURS

Nom	Nature	Type d'accord	Commission
THESEIS	Distributeurs d'investissements	Convention de collaboration	2% à 8% H.T/H.T

Protect Finance est intermédiaire en assurances exerçant selon les dispositions de l'article L520-1, II,1°,b du Code des Assurances, non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurances. Les noms des entreprises d'assurances avec lesquelles Protect Finance travaille peuvent vous être communiqués sur simple demande.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

- ❖ Adresse du Médiateur de Protect Finance : Service Clients Protect Finance – 41, petite voie des fontaines – 94 150 RUNGIS (contact@protect-finance.com)
- ❖ Adresse du Médiateur de l'ANACOFI : Médiateur de l'ANACOFI - 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris
- ❖ Adresse du Médiateur de l'AMF : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02
- ❖ Adresse du Médiateur de l'IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) et l'IAS (Intermédiaire en Assurance) : ACPR, 4 Place de Budapest - 7436 PARIS cedex 09
- ❖ Adresse du Médiateur de l'Immobilier ANM CONSO : ANM 62, rue de Tiquetonne – 75002 PARIS

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- ❖ Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- ❖ Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

MODE DE FACTURATION ET HONORAIRES

	LETTRÉ DE MISSION D'INGENIERIE PATRIMONIALE	SERVICE	TARIF HT	TARIF TTC	DÉTAILS
PLACEMENT PRÉVOYANCE	Contrat assurance-vie, contrat de capitalisation, PEA, compte titres, PERP, Loi Madelin retraite	Audit et étude comparative	400 €	480 €	
	Contrat de Prévoyance	Audit et étude comparative	200 €	240 €	
DÉFISC. IR/ISF	LODEOM/Girardin Industriel/ Logement Social	Recherche support /Etude financière / Accompagnement	200 €	240 €	
	FCPI FIP	Recherche support	200 €	240 €	
IMMOBILIER	LMP/LMNP	Recherche support / Etude financière / Accompagnement	1,50 %	1,80 %	Avec un minimum de 1 350 € HT
	SCPI	Recherche support et Etude financière	1,00 %	1,20 %	De 0 à 250 000 €. Avec un minimum de 250 € HT
			0,75 %	0,90 %	Au-delà de 250 001 € HT
	GFV	Recherche support / Etude financière	4,00 %	4,80 %	
	Pinel/ Pinel Outre-Mer	Recherche support / Etude financière	1,50 %	1,80 %	Avec un minimum de 1 350 € HT
	Nue-Propriété	Recherche support / Etude financière	1,50 %	1,80 %	Avec un minimum de 1 350 € HT
	Investissement immobilier de droit commun	Recherche support	4,00 %	4,80 %	De 0 à 250 000 €
3,20 %			3,84 %	De 250 001 à 500 000 €	
3,00 %			3,60 %	Au-delà de 500 001 €	
ENTREPRISE	PEE/PERCO	Audit mise en place	750 €	900 €	
	Girardin IS	Recherche de l'opération et sélection du monteur	3,00 %	3,60 %	De 0 à 100 000 €
			2,50 %	3,00 %	De 100 001 à 150 000 €
			2,00 %	2,40 %	De 150 001 à 200 000 €
			1,50 %	1,80 %	A compter de 200 001 €
	Santé Collective	Audit & étude comparative	600 €	720 €	
	Prévoyance Collective	Audit & étude comparative	600 €	720 €	
	Article 83	Audit & étude comparative	600 €	720 €	
	Article 39	Audit & étude comparative	600 €	720 €	
	Placement dans le cadre de l'Art. 150-Ob Ter	Audit, étude comparative choix des produits	4 %	4,80 %	
Placement de trésorerie	Audit, étude comparative choix des produits	4 %	4,80 %		
CONSEIL	Aide à la déclaration d'IR Pinel, Malraux, MH	Accompagnement déclaration fiscale	500 €	600 €	
	Aide à la déclaration d'IR (hors Pinel, Malraux, MH)	Accompagnement déclaration fiscale	300 €	360 €	
	Contrat de suivi et abonnement patrimonial	Essentiel	600 €	720 €	Audits retraite / Fiscalité IFI / Contrat placement succession / Fiscalité IR / Couverture sociale
		Excellence	1 500 €	1 800 €	
		Premium	2 000 €	2 400 €	
	Audit et Conseil Passage en SEL	Etude passage en SEL	1 500 €	1 800 €	Etude comparative Activité en BNC / Passage en SEL
	Audit patrimonial global	Passage en SEL	3,50 %	4,20 %	Du CA. Règlement du Comptable et Avocat pris en charge
	Article 39	Bilan patrimonial complet	2 500 €	3 000 €	1 000 € : mise en place mission / 1 500 € : Remise du bilan Avoir de 750 € si réalisation d'une préconisation avec PROTECT FINANCE
	Article 39	Bilan patrimonial ciblé	1 500 €	1 800 €	500 € : mise en place mission / 1 000 € : Remise du bilan Avoir de 500 € si réalisation d'une préconisation avec PROTECT FINANCE
	Article 39	Etude des placements financiers	1 %	1,20 %	% sur encours à étudier. Etude de la qualité des placements financiers sur Contrat de CAPI, Assurance-vie, PEA
Audit financier	Suivi des placements financiers	1 %	1,20 %	% sur encours suivi avec alerte de risque sur Contrat de CAPI, Assurance Vie, PEA (Encours hors cabinet ou non-rémunéré)	

Les honoraires ne couvrent ni les débours, ni les dépens, ni les déplacements. Ils ne comprennent pas non plus les frais et honoraires des conseils et intervenants extérieurs. Pour les missions spécifiques, les honoraires seront transmis sur simple demande.

Date et Signature(s)client(s)